

# COMMUNE DE RIVIERE SUR TARN

## Liste des délibérations examinées en séance du Conseil Municipal du 16 juin 2022

**Présents :** MM. FORIR Christian, POURQUIE Bernard, MABILDE Martine, CARRAT Christophe, MAURY Bernard, PORTALIER Pierrette, GRITTI Françoise, VAISSETTE Alain, BADAROUX Frédéric, MORIN Marie-Noëlle, PORTALIER David, MALIRAT Anaïs, SEVERAC Colette

**Pouvoirs :** Mme GABRIAC Christiane à Mme MORIN Marie-Noëlle, M. SALSON Patrick à M. FORIR Christian

**Secrétaire de Séance :** Mme MALIRAT Anaïs

### Finances et administration générale

➤ **Délibération n°20220616-19 : Budget Annexe 2022 Lotissement les Vergers du Mouret.**

Approuvée à 14 voix pour et 1 abstention.

Montant total du budget annexe 2022 : 531 205.04 €

➤ **Délibération n°20220616-20 : Piédestal de Fontaneilles - DETR Modification du plan de financement.** Approuvée à l'unanimité.

Coût total de l'opération de rénovation : 201 930,60 € HT (242 316,72 € TTC).

Tranche 1 : 81 409,15 € HT - Financement DETR (39,40%) : 32 080,64 €

Tranche 2 : 120 521,45 € HT - Financement DETR (30 %) : 36 156,44 €

➤ **Délibération n°20220616-21 : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel.** Approuvée à l'unanimité.

Mise en place du RIFSEEP pour les agents contractuels de droit public et instauration du CIA (Complément Indemnitaire Annuel) devenu obligatoire. Vote des plafonds.

➤ **Délibération n°20220616-22 : Alignement avec acquisition amiable des parcelles à des particuliers.** Approuvée à l'unanimité.

Instauration d'un tarif d'acquisition à 5 € / m<sup>2</sup> dans le cadre d'alignement.

➤ **Délibération n°20220616-23 : Modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants.** Approuvée à l'unanimité.

Réforme applicable à partir du 1<sup>er</sup> juillet :

- Liste des délibérations examinées en séance (**en remplacement du compte-rendu qui est supprimé**) : publicité sous forme électronique sur le site internet de la commune et par voie d'affichage en mairie et dans les panneaux d'affichages communaux dans les 7 jours suivant la séance

- Procès-verbal de séance : publicité sous forme électronique sur le site de la commune dans les 7 jours suivant la séance suivante

## Tourisme et patrimoine

---

➤ **Délibération n°20220616-24 : Inscription d'itinéraires au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées.** Approuvée à l'unanimité.

Ne concerne pas l'entretien des sentiers mais entraîne l'impossibilité de vendre les chemins ruraux sauf si la continuité est rétablie par un itinéraire de même valeur. Conventions avec les propriétaires privés à établir.



---

**Mairie de Rivière sur Tarn**

9 Place de la Maison des Activités - Route de Fontaneilles

12640 RIVIERE SUR TARN

Tel : 05 65 59 80 74

**Site internet : [www.rivieresurtarn.fr](http://www.rivieresurtarn.fr)**

**E-mail : [contact@rivieresurtarn.fr](mailto:contact@rivieresurtarn.fr)**

---